



22. – 24. Juni 2007 Herisau

Herisau Suisse, en Septembre 2006

Journées sanitaires suisses 2007 SSTS à Herisau

Mesdames, Messieurs

Un grand événement dont le sujet traitera du sauvetage, se déroulera du 22 au 24 juin 2007 à Herisau. L'intégration des Journées sanitaires suisse de la Société Suisse des Troupes Sanitaires (SSTS) dans ces compétitions représentera une plateforme optimale à la réalisation des meilleures performances personnelles entre concurrents affichant les mêmes intérêts dans un cadre commun.

Des tirs de précision et de combat au pistolet, ainsi qu'au fusil d'assaut font partie du même programme qu'une cours aux points ou qu'un parcours sanitaire dans le beau paysage du pays d'Appenzell. Des conditions idéales garantiront, dans un cadre professionnel, un déroulement harmonieux des Journées sanitaires suisses 2007. La population de toute la région aura ainsi l'occasion de suivre, à travers ces joutes, de nombreuses démonstrations effectuées dans le cadre d'un programme attractif qui représenteront un important rôle dans la chaîne de sauvetage.

Ne laissez pas passer cette chance et n'hésitez pas à vous inscrire à ces joutes qui représentent une expérience unique. Transmettez la présente documentation à tous vos membres et dites leur de cliquer sur la Homepage www.rettung07.ch.

Bien entendu, nous restons à votre entière disposition pour toutes questions ou informations que vous aimeriez aborder. En nous réjouissant de pouvoir vous compter comme futur participant, nous vous adressons entretemps, Mesdames, Messieurs, nos meilleures salutations.

Siège administratif Rettung 07

Hildegard Jud
Chef technique

Carmen Bachmann
Vice président

Règlements compétitions
Formulaire d'inscription
Informations générales

Parcours sanitaire

Catégories:

- Jeune env. 2.5 km 6 postes
- Lourde env. 4.5 km 8 Postes
- Légère env. 2.5 km 6 postes
- Armée env. 6.7 km 10 Postes

Limite de temps: libre

Sujets d'examen	Jeune	Légère	Lourde	Armée
Comportement lors d'accident de travail, sport ou loisir	X	X	X	X
Urgences chez les enfants	X	X	X	X
Maladies répandues	X	X	X	X
Système cardiaque et circulatoire	X	X	X	X
Urgences causée par des maladies, diabète, asthme	X	X	X	X
Anatomie: organes internes	X	X	X	X
Appréciation de l'état général du patient	X	X	X	X
Les transports sans véhicules	X	X	X	X
L'étude des médicaments			X	X
Épilepsie			X	X
Injections, perfusion			X	X
La respiration artificielle avec moyens auxiliaires			X	X
Comportement avec des patients contaminés (p.ex. grippe aviaire, Sars, Ebola)			X	X

Tir

Catégories

- Fusil d'assaut d'armée
- Pistolet d'armée
- Fusil d'assaut civil (y compris les jeunes tireurs dès 18 ans)
- Pistolet civil

Limite de temps: selon les instructions du chef de poste

Précision et tir de combat à 20 m, 20 tirs

Course aux points

Catégories

- Armée
- Sport
- Loisir

Limite de temps 1 heure

Routes et postes peuvent être choisis libre, les postes sont jugés différents selon distance et terrain. Lors d'un dépassement du temps: déduction de points.

Informations générales

Finance d'inscription (par personne)

<i>Variantes passeports</i>	<i>rouge</i>	<i>vert</i>	<i>bleu</i>	<i>jaune</i>
Tir	X		X	
Course aux points	X		X	
Parcours sanitaire	X	X		
Nuitée vendredi-samedi	X		X	
Nuitée samedi-dimanche	X	X		X
Dîner vendredi	X			X
Souper vendredi	X		X	X
Petit déjeuner samedi	X		X	X
Dîner samedi	X	X	X	X
Souper samedi	X	X		X
Petit déjeuner dimanche	X	X		X
Dîner dimanche	X	X		X
Prix spécial en Frs	150.00	95.00	80.00	120.00
Prix spécial en Euro	100.00	65.00	55.00	80.00

Prix particulier (par personne)

	<i>Frs</i>	<i>Euro</i>
Tir	17.00	12.00
Course aux points	15.00	10.00
Parcours sanitaire	35.00	23.00
Une nuitée	10.00	7.00
Petit déjeuner	8.00	5.00
Dîner	16.00	11.00
Souper	22.00	15.00

Possibilités de paiement

à l'avance par BV ou comptes bancaire
Schweizerische Sanitätstage 07 / Rettung 07
SGKB Herisau, Kasernenstr. 5, 9102 Herisau

<i>En Frs</i>	<i>En Euro</i>
No. compte: 01.55 373.601-08	No. compte: 01 55 373.602-05
Clearing: 781	Clearing: 781
Swift: KBSGCH22	Swift: KBSGCH22
	IBAN CH75 0078 1015 5373 6020 5

Inscription

Homepage: www.rettung07.ch
Par Fax: (+41) 71 351 78 29
Par poste: Geschäftsstelle Rettung 07, Bahnhofstrasse 2, 9100 Herisau

Délai d'inscription

31 mars 2007
Inscriptions postérieur possible jusqu'au 30 mai 2007, Frais suppl.: Frs 10.00 / Euro 7.00

Désistement après inscription

Lors d'impossibilité de participer à la compétition (maladie, accident, décès, changement d'horaire professionnel), la moitié de la finance d'inscription sera remboursées, pour autant qu'un certificat médical ou autre justificatif, ainsi qu'un bulletin de versement soient produits jusqu'à 8 jours après la compétition.



22. – 24. Juni 2007 Herisau

Détails concernant les compétitions

voir les directives de compétitions séparément

Entraînement

Les membres d'armées étrangères doivent absolver vendredi 22 juin 2007 dès 13.00h un entraînement de tir à la place de tir de Breitfeld. Afin de se préparer au parcours sanitaire, les participants ont la possibilité d'absolver samedi 23 juin 2007 dès 14.00h un parcours de formation.

Tenue vestimentaire

Chaque concurrent est lui-même responsable de sa tenue vestimentaire. Aucun habit militaire ne sera délivré.

Assurance

Tous les membres actifs de la Sté suisse des troupes sanitaires et membres de l'Armée suisse sont assurés. Tous les autres participants sont eux-mêmes responsables question assurance.

Service sanitaire

Durant tout le week-end, il y aura un poste sanitaire en fonction dans la cour de la caserne de Herisau. Lors des compétitions de tirs ou de course aux points, il y a possibilité d'avoir recours à chaque poste de compétition à un service sanitaire. Le téléphone d'urgence est le 079 344 03 27.

Documents de participation

Tous les documents de participation sont délivrés depuis le bureau de compétition qui se trouve sur la place de fête. Ces documents ne seront toutefois délivrés que si le paiement a été effectué (paiement à l'avance ou sur place au comptant).

Ravitaillement

Il existe des possibilités de ravitaillement sur la place de fête près de la caserne de Herisau. Des bons de repas peuvent être commandés lors de l'inscriptions ou achetés sur place.

Logement

Il y a des possibilités de logements à la caserne de Herisau ou dans les environs immédiate. Il est obligatoire de se munir d'un sac de couchage. Le logement dans des hôtels est par contre à charge personnelle. Information touristique: Bureau de l'Office du Tourisme à Herisau (+41) 71 354 83 83, E-Mail: info@hotelherisau.ch

Moyens de transports

Nous vous recommandons l'utilisations des transport publics. Vous trouverez des voies d'accès détaillées sous www.rettung07.ch

Renseignements sur les compétitions

Chef des compétitions: Jud Hildegard, Hauptstrasse 133, CH-9113 Degersheim,
Tél. (+41) 71 371 23 89, Fax (+41) 71 352 57 75, E-Mail: technik@rettung07.ch, Homepage: www.rettung07.ch

Adresse du siège de Sauvetage 07

Point de ralliement, Rettung07, Bahnhofstr. 2, CH-9100 Herisau
Tél. (+41) 71 351 78 28, Fax (+41) 71 351 78 29, E-Mail: info@rettung07.ch, Homepage www.rettung07.ch



22. – 24. Juni 2007 Herisau

Règlement et directives sur le parcours sanitaire

1. But et objectif

Encouragement au savoir faire et à la collaboration des participants dans les domaines sanitaires

2. Droit de participation et catégories

Autorisés de participer sont (les dénominations sont aussi bien valables pour les hommes que les femmes):

- Membres et organisations de jeunesse de la SSTS
- Membres et organisations de jeunesse, partenaires d'organisation du SSC
- Organisations de secours de l'étranger
- Membres de l'Armée suisse
- Membres d'Armées de l'étranger

La compétition se déroule par patrouille de quatre et fait l'objet de classement. Le CO peut autoriser exceptionnellement des patrouilles de trois. Les catégories suivantes sont disponibles:

- Jeunes (jusqu'à et 18 ans révolus)
- Légère
- Lourde
- Armée

3. Début et conditions de participation

- Le départ a lieu depuis la caserne de Herisau
- La compétition se déroule dans différents postes dans les abords de Herisau
- La distance et le nombre de postes est déterminé par les catégories
- Le parcours, de même que l'emplacement des postes individuels sont marqués
- Il y a lieu de se conformer aux directives des chef de postes et au mesures de sécurité s'appliquant au parcours

4. Tenue et équipement

- Les membres de l'Armée (aussi bien suisse que de l'étranger) se présentent en uniforme de camouflage, chaussées de chaussures militaires et restant durant toute la compétition revêtus de cette façon.
- Les concurrents non-incorporés dans l'Armée, se présentent en habits civils et restent tels quels durant la compétition.

5. Evaluation

- Le travail par poste est aussitôt jugé au poste en question, l'évaluation est inscrite dans la feuille de participation et de contrôle et les concurrents en sont informés.
- Chaque poste est évalué avec le même nombre points maximum
- Un classement séparé est établi pour chacune des catégories
- Si une patrouille estime avoir été mal honorée, elle doit déposer aussitôt un recours auprès du bureau de la compétition, cela au plus 15 minutes après arrivée. Le recours doit être formulé par écrit sur le formulaire de recours. La décision de la commission de recours est irrévocable.

6. Distinctions

- Les trois premières patrouilles classées de chacune des catégories seront honorées lors de la proclamation des résultats.
- Pour les challenges existants, ce sont leurs règlements qui font foi.

7. Feuille de participation et de contrôle

- Chaque patrouille reçoit à son arrivée, au bureau de la compétition, une feuille de participation et de contrôle. Celle-ci doit être remise à chaque poste de travail au chef de poste.
- La perte d'une feuille de contrôle par une patrouille entraînera à sa disqualification
- Les heures de départs seront communiquées par écrit env. 4 semaines avant la compétition



22. – 24. Juni 2007 Herisau

8. Exclusion

- L'utilisation d'un mobile phone durant la compétition est interdite (sauf urgence) sinon l'exclusion peut être prononcée.
- Tous les participants s'engagent par leur participation à un comportement digne et sportif. Le comportement ou la tenue vestimentaire non-conformes aux directives de l'organisateur, entraîneront une disqualification immédiate ou soit à l'arrivée, prononcée par le chef technique / Chef secteur parcours sanitaire.

Règlement et directives sur le concours de tir

1. But et objectif

Encouragement au maniement responsable et conscient des armes, ainsi qu'à l'aptitude de tir.

2. Droit de participation et catégories

Autorisés de participer sont (les dénominations sont aussi bien valables pour les hommes que les femmes):

- Tous les personnes de la Suisse ou de l'étranger (participant, fonctionnaires, invités), qu'ils ont une formation de l'arme en question

Le Tir se déroule en tant que concours individuel. Catégories disponibles:

- Fusil d'assaut de l'armée
- Fusil d'assaut civil (y compris les jeunes tireurs dès 18 ans)
- Pistolet de l'armée
- Pistolet civil

3. Début et conditions de participation:

- La compétition se déroulera sur la place de tir de Breitfeld, St. Gall
- Une navette sera disponible entre les casernes de la place de tir
- Peuvent être utilisés le pistolet ou le fusil d'assaut
- Sont autorisés les fusils d'assaut 90, 57, les pistolets 75, 49, ainsi que les armes de service de la police ou de la douane, calibre 9 mm
- Fusil d'assaut pour tir rapproché: Précision et tir de combat
- Pistolet: Précision et tir de combat
- Il y a lieu de se conformer aux directives émanant du chef de poste

4. Tenue et équipement

- Les membres de l'Armée (aussi bien suisse que de l'étranger) se présentent la tenue en combat et unité de base ou être équipés de la sacoche de combat ou de la veste d'intervention.
- Les porteurs de pistolets doivent avoir un étui
- Les concurrents de la catégorie civile viennent en habits civils
- Les concurrents suisses tirent avec leur propre arme
- Des armes sont mises à disposition des concurrents venant de l'étranger
- Chaque concurrent est tenu à apporter lui-même les protections acoustiques

5. Evaluation

- Le tir est aussitôt jugé, l'évaluation est inscrite dans la feuille de participation et de contrôle et le concurrent en est informé
- Un classement séparé est établi pour chacune des catégories
- Si un concurrent estime avoir été mal honorée, elle doit déposer aussitôt un recours auprès du bureau de la compétition, cela au plus 15 minutes après le dernier tir. Le recours doit être formulé par écrit sur le formulaire de recours. La décision de la commission de recours est irrévocable.



22. – 24. Juni 2007 Herisau

6. Distinctions

- Les trois premiers classés de chacune des catégories seront honorés lors de la proclamation des résultats.
- Pour les challenges existants, ce sont leurs règlements qui font foi.

7. Feuille de participation et de contrôle

- Chaque concurrent reçoit à son arrivée, au bureau de la compétition, une feuille de participation et de contrôle. Celle-ci doit être remise à chaque poste de travail au chef de poste.
- La perte d'une feuille de contrôle par un concurrent entraînera sa disqualification
- Les heures de tirs seront communiquées par écrit env. 4 semaines avant la compétition

8. Exclusion

- L'utilisation d'un mobile phone durant la compétition est interdite (sauf urgence) sinon l'exclusion peut être prononcée.
- Tous les participants s'engagent par leur participation à un comportement digne et sportif. Le comportement ou la tenue vestimentaire non-conformes aux directives de l'organisateur, entraîneront une disqualification immédiate ou soit à l'arrivée, prononcée par le chef technique / Chef secteur tir.

Règlement et directives sur la course aux points

1. But et objectif

Encouragement aux aptitudes physiques

2. Droit de participation et catégories

Autorisés de participer sont (les dénominations sont aussi bien valables pour les hommes que les femmes):

- Tous les personnes de la Suisse ou de l'étranger (participant, fonctionnaires, invités)

La course aux points se déroule en tant que concours individuel. Catégories disponibles:

- Armée
- Sport
- Loisir

3. Début et conditions de participation:

- Le départ est situé près de la caserne de Herisau et/ou de la caserne de Neuchlen-Anschwilen
- Une navette sera disponible entre les casernes de le Nieschberg
- Le concurrent choisit lui-même la distance et le nombre de postes
- 60 minutes sont attribuées pour la course

4. Tenue et équipement

- Un équipement sportif de circonstance pour toutes les catégories
- Une carte au 1:25'000, ainsi qu'une boussole sont distribuées

5. Evaluation

- La course aux points est aussitôt jugé, l'évaluation est inscrite dans la feuille de participation et de contrôle et le concurrent en est informé
- Un nombre de points y relatifs seront déduits au concurrent en cas de dépassement de temps
- Un classement séparé est établi pour chacune des catégories
- Si un concurrent estime avoir été mal honorée, elle doit déposer aussitôt un recours auprès du bureau de la compétition, cela au plus 15 minutes après son arrivée. Le recours doit être formulé par écrit sur le formulaire de recours. La décision de la commission de recours est irrévocable.



22. – 24. Juni 2007 Herisau

6. Distinctions

- Les trois premiers classés de chacune des catégories seront honorés lors de la proclamation des résultats.
- Pour les challenges existants, ce sont leurs règlements qui font foi.

7. Feuille de participation et de contrôle

- Chaque concurrent reçoit à son arrivée, au bureau de la compétition, une feuille de participation et de contrôle. Celle-ci doit être remise à chaque poste de travail au chef de poste.
- La perte d'une feuille de contrôle par un concurrent entraînera sa disqualification
- Les heures de départs seront communiquées par écrit env. 4 semaines avant la compétition

8. Exclusion

- L'utilisation de moyens d'aide technique est interdite
- Tous les participants s'engagent par leur participation à un comportement digne et sportif. Le comportement ou la tenue vestimentaire non-conformes aux directives de l'organisateur, entraîneront une disqualification immédiate ou soit à l'arrivée, prononcée par le chef technique / Chef secteur course aux points.



22. – 24. Juni 2007 Herisau

Inscription définitive de participation aux JSS 07

Nom	Prénom	Parcours sanitaire				Tir				Course aux points		
		Jeunes	Légère	Lourde	Armée	Fusil d'assaut d'armée	Pistolet d'armée	Fusil d'assaut civil	Pistolet civil	Armée	Sport	Loisir

Nous réglerons les prestations suivantes

Passe-port	Nombre	Frs	Euro	Prix particulier	Nombre	CHF	Euro	Prestations particul.	Nombre	Frs	Euro
rouge		150.00	100.00	Tir		17.00	12.00	Petits déjeuners		8.00	5.00
vert		95.00	65.00	Course aux points		15.00	10.00	Dîners		16.00	11.00
bleu		80.00	55.00	Parcours sanitaire		35.00	23.00	Soupers		22.00	15.00
jaune		120.00	80.00					Nuitées		10.00	7.00

Adresse de contact du chef de patrouille ou personne de contact:

Assoc./Société: _____ Nom / Prénom: _____
 Rue: _____ Pays/No post/Lieu: _____
 E-Mail: _____ No. Tél.: _____

Je/nous confirme/ons que notre inscription est définitive et que nous acceptons les modalités de compétitions:

Lieu et date: _____ Signature: _____

Délai d'inscription: 31 mars 2007: Fax: +41 71 351 78 29, Post: Geschäftsstelle Rettung 07, Bahnhofstrasse 2, 9100 Herisau, online: www.rettung07.ch